

LA LUCARNE de MESLAND



Le mot de Didier LAFFRAY,
Premier Adjoint



Natif de Mer, je vis à Mesland depuis 1997 et j'ai été élu pour la première fois au conseil municipal en 2008. J'occupe les fonctions de premier adjoint depuis la dernière élection municipale d'avril 2014, époque à laquelle j'ai cessé mes activités ce qui me permet de me rendre encore plus disponible.

Par délégation du Maire, je siège à la commission travaux du Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable du Val de Cisse et je suis également membre de la commission assainissement, voirie et infrastructures d'Agglopolys.

Je m'investis aussi quotidiennement dans les commissions communales appel d'offres, finances, aménagement de l'espace et du territoire, environnement et cadre de vie, avec le souci constant d'une bonne gestion de la commune et la volonté d'améliorer le bien-être des Meslandais.

Je participe ainsi très activement à la vie de la commune et je veille, au sein du conseil municipal, à la bonne utilisation des deniers publics.

Je regrette simplement l'absence régulière aux réunions du conseil municipal de certains élus alors même que la programmation des réunions a été modifiée à leur demande.

Didier LAFFRAY

En route vers « le zéro pesticides »

Depuis le 1er janvier 2017, l'usage des pesticides chimiques (herbicides, insecticides, fongicides) est interdit dans les espaces publics à l'exception des cimetières et terrains de sport. Des moyens mécaniques de substitution existent (ex : rotofil). Il faut néanmoins passer plus souvent et les employés communaux ne peuvent pas être partout. Il va donc falloir apprendre à regarder les « sauvages » du trottoir d'un autre œilet, le cas échéant, accepter de donner un coup de main. On peut aussi semer des plantes vivaces à fleurs en pied de mur pour coloniser l'espace et apporter de la couleur dans sa rue. Nous aurons l'occasion d'en reparler



N°7 - Mai 2017

Sommaire

Le mot de Didier LAFFRAY	1
Une nouvelle station d'épuration	2
Les travaux dans la commune	2
Le PLUi-HD/ Carte d'identité	3
Le plan d'aménagement d'entrée de bourg	4/5
Informations pratiques /finances	6
La page «nature»	7
Le portrait de Ludivine Aïder	8
Naissances	8

Horaires d'ouverture au public du secrétariat de MAIRIE

Lundi.....fermé
Mardi.....08h30 à 12h30 / 14h00 à 18h00
Mercredi...08h30 à 12h30 / 14h00 à 17h00
Jeudi.....08h30 à 12h30 / 14h00 à 18h00
Vendredi...fermé
Samedi.fermé

Le Maire et ses Adjointes reçoivent sur rendez-vous.
Pour contacter le secrétariat de mairie :
Tél : 02-54-70-28-14
Fax : 02-54-70-28-22

Courriel : mairie-mesland@wanadoo.fr

Site internet : www.mesland.fr

Construction d'une nouvelle station d'épuration

La Commune de Mesland dispose d'un système d'assainissement qui présente des dysfonctionnements. Mise en service en mai 1975, la station d'épuration, de type « boue activée », doit être réhabilitée. Elle sera remplacée sur le même site par un système à disques biologiques auquel sera couplé un bassin-tampon destiné à collecter les eaux parasites qui entrent encore dans le réseau. La zone humide adjacente, propriété de la commune, sera également restaurée dans le cadre de cette opération qui mobilise la commune, la communauté d'agglomération Agglopolys et le Syndicat de rivière SMBCisse. L'Agence de l'eau Loire-Bretagne apporte son concours financier. Les études viennent d'être lancées et la construction sera engagée en 2019 pour une mise en service programmée en 2020. Le montant global de l'opération est estimé à 800 000 € TTC avec un reste à charge pour la commune de 14 000 €.



Le service assainissement d'Agglopolys, la paysagiste d'Agglopolys, la paysagiste du CAUE, le SMBC, le service qualité de l'eau du CD41, le 1er adjoint et le maire réunis en mairie le 15 février 2017 autour du projet de construction de la nouvelle station d'épuration.

Les travaux dans notre commune



Aménagement partiel du Chemin Rural n° 3

La commune a accepté la demande de la SAS Camping du Val de Loire, d'aménager, à ses frais, le Chemin Rural n° 3 sur une longueur de 130 mètres, afin que les véhicules de livraison puissent accéder au nouveau local technique sans traverser le camping.

La SAS Camping du Val de Loire aura à sa charge l'entretien de la structure de chaussée empierrée et de la couche de roulement du chemin rural n° 3 qui, ainsi aménagé, reste affecté à l'usage du public sur toute sa longueur.

Travaux d'élargissement Route de Fleuray

Après l'élargissement côté gauche effectué en 2016, Les travaux de reprise de rive de chaussée (1m, côté droit) de la Route de Fleuray, voie communautaire VC n° 6 qui conduit au Camping du Parc de Val de Loire, sont en cours de réalisation depuis la mi-mai 2017. La bande de roulement sera totalement rénovée en 2018.





Le PLUi-HD, c'est quoi ?

- ✓ C'est un document d'urbanisme et de planification qui permet la mise en cohérence des politiques publiques territoriales. Il remplacera les documents d'urbanisme actuels : Plan local d'urbanisme, Plan d'occupation des sols, carte communale, Programme local de l'habitat et Plan de déplacements urbains. Dans l'attente de son entrée en vigueur courant 2020, les documents actuels (ex : PLU de Mesland) restent valides.
- ✓ C'est un outil réglementaire prescriptif qui a pour objectifs la mise en œuvre du projet intercommunal, co-construit entre élus à l'horizon de 10-15 ans, l'articulation des politiques publiques d'aménagement, d'habitat, de transports, mais aussi d'environnement, de climat ou d'activités économiques et l'attribution de droits à construire à la parcelle.
- ✓ Il regroupe en un seul document le zonage et les règles d'urbanisme pour l'ensemble du territoire d'Agglopolys ainsi que les orientations en matière d'habitat et de déplacements urbains.
- ✓ Son élaboration est placée sous le signe de la concertation, laquelle permet aux acteurs du territoire (habitants, élus, associations, professionnels...) d'avoir accès à l'information et d'alimenter la réflexion, notamment au travers d'ateliers participatifs.
- Vous pouvez contribuer au PLUi d'Agglopolys : • sur agglopolys.fr/plui (formulaire en ligne) • dans les mairies, sur le registre dédié • par courrier à M.le Président d'Agglopolys, Hôtel d'agglomération, 1 rue Honoré de Balzac, 41000 Blois.

Le PLUi-HD, quel calendrier ?

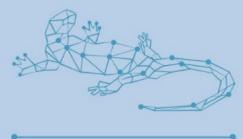
- ✓ Diagnostic du territoire : octobre 2016 à juin 2017
- ✓ Projet politique : mars 2018
- ✓ Zonage et règlement : janvier 2018 à septembre 2019
- ✓ Enquête publique : printemps 2020
- ✓ Approbation du PLUi-HD : automne 2020

Le point sur le déploiement du Très Haut Débit (THD)

Le dernier calendrier communiqué par le Syndicat Mixte Ouvert (SMO) «Loir-et-Cher Numérique» présente le déploiement du Très Haut Débit (THD) via la **fibres optique** sur la quasi-totalité du territoire communal (débit ADSL actuel compris entre 0 et 10 Mbits) **en 2019**.

Une partie sud-ouest du territoire jouxtant la commune de Monteaux et bénéficiant actuellement d'un bon débit ADSL de 10 Mbits et plus sera fibrée en 2021. Une toute petite pointe nord-est de la commune sera, quant à elle, traitée par une montée en débit classique.

LOIR-ET-CHER
NUMÉRIQUE



Maître d'ouvrage :
 Commune de MESLAND
 22 Grande rue
 41150 Mesland



Projet :
 Département du Loir-et-Cher
 Commune de MESLAND
 Route d'Onzain
 Aménagement de l'entrée du Bourg - Route d'onzain

Nature du document :
 PROJET

Echelle: 1/200
 Numéro Chantier: AF41047
 Coordonnées: LAMBERT CC48
 Nivellement: NGF

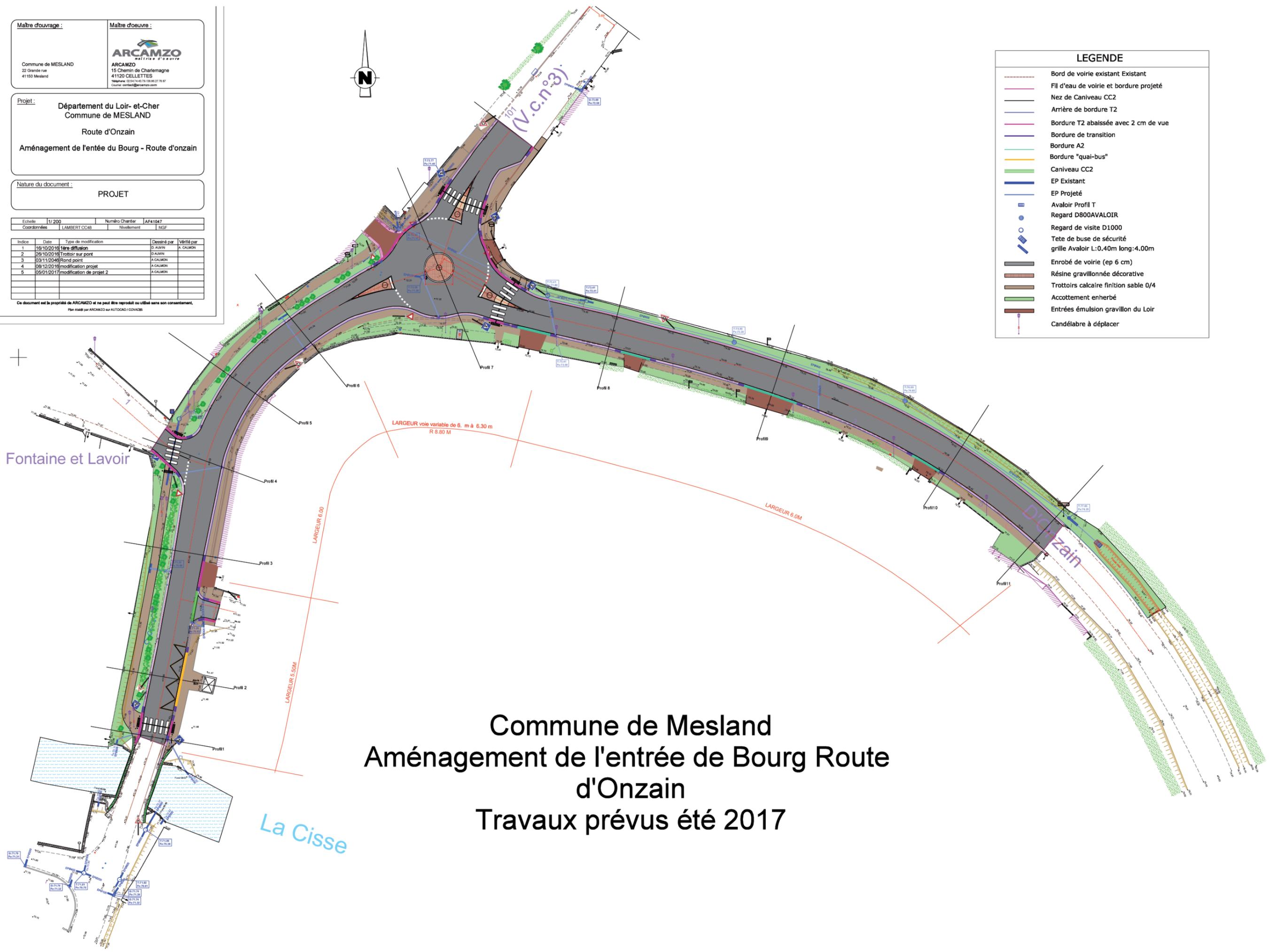
Indice	Date	Type de modification	Dessiné par	Vérifié par
1	10/10/2016	1ère diffusion	D. ALMON	A. CALMON
2	26/10/2016	Traçage sur plan	A. CALMON	
3	03/11/2016	Rond point	A. CALMON	
4	06/12/2016	modification projet	A. CALMON	
5	05/01/2017	modification de projet 2	A. CALMON	

Ce document est la propriété de ARCAMZO et ne peut être reproduit ou utilisé sans son consentement.
 Plan établi par ARCAMZO sur AUTOCAD / COVADIS



LEGENDE

- Bord de voirie existant Existant
- Fil d'eau de voirie et bordure projeté
- Nez de Caniveau CC2
- Arrière de bordure T2
- Bordure T2 abaissée avec 2 cm de vue
- Bordure de transition
- Bordure A2
- Bordure "quai-bus"
- Caniveau CC2
- EP Existant
- EP Projeté
- Avaloir Profil T
- Regard D800AVALOIR
- Regard de visite D1000
- Tête de buse de sécurité grille Avaloir L:0.40m long:4.00m
- Enrobé de voirie (ep 6 cm)
- Résine gravillonnée décorative
- Trottoirs calcaire finition sable 0/4
- Accotement enherbé
- Entrées émulsion gravillon du Loir
- Candélabre à déplacer



Commune de Mesland
 Aménagement de l'entrée de Bourg Route
 d'Onzain
 Travaux prévus été 2017

Informations pratiques

LOCATION SALLE DES ASSOCIATIONS

	Surface (m2)	Caractéristiques
Grande salle	150	150 places assises OU 200 places debout
Scène surélevée	20	
Bar	10	2 bacs plonge/1 réfrigérateur
Espace latéral de circulation	50	
Cuisine	35	Gazinière 5 feux/four gaz 4 bacs plonge - 1 lave-vaisselle 2 armoires froides
Hall d'entrée/sanitaires	25	4 WC/4 lavabos

Tarif de location : 350 €/W-E + location optionnelle de la vaisselle : 50 €

Attestation d'assurance et caution de 1000 € demandées

Remise des clés : vendredi – retour lundi matin 9h 00

Renseignements/réservation/règlement au secrétariat de mairie : 02.54.70.28.14

Demande de carte nationale d'identité (CNI)

Depuis le 2 mars 2017, vous devez effectuer votre demande dans une mairie dotée d'un Dispositif de recueil (DR), également utilisé pour les passeports. La pré-demande par Internet (<http://predemande-cni.ants.gouv.fr/>) et la prise de rendez-vous sont vivement conseillées.

13 mairies habilitées dans le Loir-et-Cher : Blois (3 bureaux : Service Vie civile, 9 place saint Louis, tél : 02 54 44 50 47 / Mairie annexe nord, 6 rue Jean Bart, tél : 02 54 45 52 20 / Mairie annexe Vienne, 1 rue Dupré, tél : 02 54 56 58 00)

Ainsi que : Contres, Mer, Mondoubleau, Montoire-sur-le-Loir, Montrichard, Oucques, Romorantin-Lanthenay (2 bureaux), Saint-Aignan, Salbris, Selles-sur-Cher, Vendôme (2 bureaux) et Vineuil.

Les pièces à fournir : Votre présence est obligatoire afin de procéder à la prise d'empreintes. La procédure est gratuite sauf en cas de vol ou de perte (25 €). Vous devrez remplir le formulaire donné en mairie, fournir votre ancienne carte d'identité, original et photocopie (sauf première demande auquel cas il faudra un justificatif d'état civil) et apporter 2 photos d'identité normalisées, ainsi qu'un justificatif de domicile (original, photocopie).

Les délais de délivrance : Ils varient selon la mairie où la demande est réalisée et selon la période de l'année. À l'approche de l'été, les demandes augmentent et par conséquent les délais également.

Le retrait de la carte : Elle est remise en main propre à la mairie où la demande a été effectuée. Depuis le 1er janvier 2014, sa durée de validité est de 15 ans pour les personnes majeures.

Finances

Résultat définitif de l'exercice comptable 2016

Rubriques	Section FONCTIONNEMENT	Section INVESTISSEMENT
Report solde de l'exercice 2015	22 925.57	53 880.66
Dépenses 2016	354 925.62	175 172.83
Recettes 2016	410 162.17	82 180.32
Virement de la section de fonctionnement 2015		86 747.34
Excédent 2016	78 162.12	47 635.49

LES INFOS « NATURE »

En 2008, plusieurs naturalistes lancent l'idée d'un inventaire départemental des amphibiens et reptiles (IDAR). Dès le départ, l'objectif est d'aboutir à la publication d'un ouvrage de vulgarisation.

7 ans plus tard, grâce à la collaboration de 400 observateurs et 15000 données recueillies, le livre est publié !

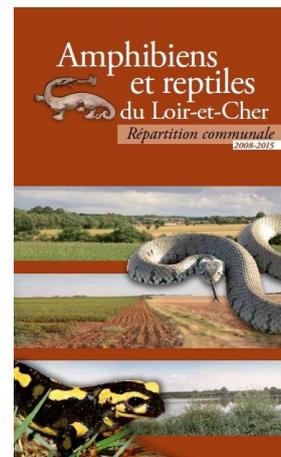
Disponible auprès des associations animatrices de ce travail (CDPNE, Loir-et-Cher Nature, Perche Nature, Sologne Nature Environnement), cet ouvrage a été envoyé à toutes les communes loir-et-chériennes ainsi qu'aux collèges.

En quelques chiffres:

262 pages, 160 photos et illustrations, 53 cartes... 15 €

Bonne lecture à tous.

A partir de 2007, un travail de même ampleur est lancé pour les libellules. N'hésitez pas à contacter Loir-et-Cher Nature (loiretchernat@wanadoo.fr) pour avoir plus d'information. Vous pouvez participer à cet inventaire en vous inscrivant sur le groupe : ADeLi adel41@googlegroups.com



La Petite Cisse à l'honneur,

Mesland accueille une délégation d'élus de l'Indre

Le 31 mars dernier, des élus du Syndicat d'aménagement de la vallée de l'Indre sont venus visiter notre commune et plus particulièrement le tronçon de notre rivière qui coule en bordure du terrain de sport. Cette zone ayant fait l'objet de lourds travaux de restauration écologique en 2012, elle devient un lieu de visite pour des élus locaux dont les problématiques hydrauliques sont assez équivalents à notre situation. Cet échange a été très fructueux et devrait éclairer les décideurs de l'Indre dans leur choix. Quant à Mesland, outre le fait d'être la vitrine de travaux innovants, ces rencontres permettent de valoriser notre territoire.

Fort de ce succès, le syndicat du bassin de la Cisse a souhaité poursuivre en consacrant une partie importante de la semaine des rivières 2017 à Mesland avec la visite le 6 et 8 juin prochain de la Petite Cisse, de son boisement marécageux qui devrait bientôt faire l'objet de travaux dans le cadre de la construction d'une nouvelle station d'épuration et l'organisation d'une pêche électrique démonstrative.

Quoi de plus naturel pour la commune aux milles sources d'accueillir la semaine de la rivière et de devenir, ne serait-ce qu'un temps, la vitrine du contrat de bassin !



Du Nouveau dans le milieu de l'équitation à Mesland...

Nous sommes allés à la rencontre de Ludivine Aïder, qui développe son activité autour du cheval au lieu-dit « La Petite Ménagerie », à Mesland sur la route de Dame-Marie-Les-Bois. Sophie et Samuel PUGNÈRE, accueillent avec bienveillance l'activité de Ludivine, sur leurs terres. Au milieu de cet environnement remarquable où pointent les fleurs de crocus de la safranière **Safran coeur Val de Loire**, on aperçoit désormais Samia et Doudou, deux équidés.

Ludivine est passionnée par le milieu du cheval depuis sa plus tendre enfance et après différentes expériences, elle se dirige vers l'enseignement. Diplômée d'un BPJEPS Equitation mention tourisme depuis Mars 2016, elle enseigne du galop 1 à 4 (toutes disciplines) et galop 5 à 7 pleine nature. Elle suit actuellement en parallèle de son activité une formation de comportementaliste équin. Perfectionniste, Ludivine continue d'approfondir sa pratique et sa connaissance de la discipline en prenant toujours des cours.



Son approche est originale. Elle privilégie le bien-être du cavalier et du cheval. Sa pratique s'appuie sur le principe de la communication non violente. L'enseignement se fait dans le calme et le respect en veillant à la vitesse et aux objectifs de chacun. Elle s'adapte ainsi à chaque cavalier pour son confort de travail mais aussi pour celui du cavalier. A ses côtés, un cavalier qui s'est fait peur pourra retrouver confiance en lui-même et envers le cheval.

C'est une approche individualisée que propose Ludivine Aïder : Cours, balades en main à cheminer aux côtés du cheval, cours à domicile pour les propriétaires de chevaux etc...

Les projets ne lui manquent pas: achats de terre, création d'une pension, proposition de service auprès de partenaires accueillant des personnes en difficultés. Ludivine n'a assurément pas les deux pieds dans le même sabot mais sa nature la pousse à avancer avec méthode.

Pour les cavaliers qui souhaitent découvrir notre vaste commune, Ludivine propose des promenades d'une heure à la journée, sur les nombreux chemins de randonnée qui permettent de découvrir des paysages remarquables et variés.

Vous pouvez contacter Ludivine Aïder au : 06-66-83-90-07

ou via sa page Facebook : <https://www.facebook.com/ludi.equitation/>

ou sur son site (prestations, tarifs) : <http://ludi.equitation.jimdo.com/>

NAISSANCES

Bienvenue à :

- Marceau Charles BOUTET BERTHON né le 19/01/2017 à Blois - La Chouannerie
- Azélia Capucine HOUZE née le 23/01/2017 à Blois - Le Petit Charme
- Sélène Line Magali MENIGOT, née le 27/04/2017 à Blois - Les Perets